

Date de réunion	04/11/2021	Lieu de réunion	Salle du Conseil
Début de réunion	14h00	Fin de réunion	14h45

Ordre du Jour :

- Commission menu et animation
- Réécriture du projet d'établissement
- Appel à projet CNSA 2021 « Un tiers-lieu dans mon EHPAD »
- Festivités de fin d'année
- Questions diverses

Date de la prochaine rencontre : Juin 2021

Le Quorum étant atteint Mme Loquet ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence. Elle demande si chacun a reçu le compte-rendu de la dernière séance et s'il y a des remarques. Mme Loquet invite M. Vanderperre à présenter le premier point à l'ordre du jour

- **Commission menu et animation**

M. Vanderperre demande si les membres ont reçu les compte-rendu des commissions animations et menu.

Les membres confirment les avoir bien reçus les éléments.

Il demande s'ils ont des remarques concernant ces commissions.

Les membres n'ont pas de remarque.

M. Blois informe le Conseil que les repas sont parfois servis froids le midi. Ce que confirme une représentante des résidents ajoutant que cela concerne parfois le café le matin.

Mme Douchet ajoute que la vaisselle du matin n'est pas toujours propre. Ce que confirment M. Dupuis, Mme Herbin puis M. Pagliai.

Mme Loquet informe le conseil que nous allons mener l'enquête sur l'état de la vaisselle et l'organisation des repas auprès du prestataire qui en est missionné.

- **Réécriture du projet d'établissement**

Tout EHPAD est autorisé à fonctionner pour une période de 15 ans. Tous les 5 ans il rédige son projet d'établissement. Ce projet est son engagement à atteindre les objectifs co-construits avec les résidents, les familles et le personnel pour répondre au mieux aux besoins et attentes des résidents.

Cette fin d'année va connaître la réécriture du projet 2022-2027. Afin que ce nouveau projet soit partagé, la direction souhaite procéder à une grande consultation auprès des résidents et familles. Elle prendra la forme de groupe d'expression pour les résidents et

d'enquête auprès des familles. Des groupes de travail seront organisés avec le personnel de chaque service.

Cette participation s'étalera depuis novembre jusque janvier 2022.

Mme Loquet précise que si notre objectif est d'améliorer les services, l'enjeu est d'obtenir les moyens supplémentaires nous permettant d'atteindre ces objectifs.

Mme Herbin demande si tous les résidents, même en fauteuil, pourront y participer.

Mme Loquet confirme que nous sollicitons l'avis de tous les résidents.

Les membres du CVS donnent un avis favorable sur la stratégie de consultation proposée.

- Appel à projet CNSA 2021 « Un tiers-lieu dans mon EHPAD »

[Pour la petite précision : un tiers lieu est un espace où peuvent se rencontrer tout type de publics : des enfants, des professionnels, des étudiants, des personnes à la retraite etc... et où les échanges entre toutes ses personnes sont recherchés. Plus qu'un lieu c'est un véritable esprit pour développer du lien social, favoriser la mixité et la libre contribution de chacun]*

Pour répondre à cet appel à projet, nous avons souhaité partir du concret, d'un projet déjà en cours mais qui malheureusement est actuellement limité dans son déploiement : Le potager.

Ce potager est à l'initiative des résidents. Affectés par la Covid-19, dès la sortie de la crise ils aspiraient à renouer avec l'extérieur : passer du temps au grand air et retrouver des liens avec la cité.

Lancé en début d'année 2021, le projet trouve ainsi son origine dans les demandes des résidents de l'EHPAD de cultiver la terre.

Les résidents ont tout de suite pensé le projet avec un volet social : ils souhaitaient qu'une partie de leur récolte soit donner à une association caritative. Ainsi, durant l'été plusieurs dons ont été faits à l'association « Un repas par jour ».

Pour autant, du fait du manque de moyens pour faire vivre ce potager de manière quotidienne et du fait d'une dépendance trop importante au temps, les résidents ne peuvent pas accéder au potager autant qu'ils le souhaiteraient. De plus, l'accessibilité y est difficile pour les personnes à mobilité réduite car les chemins entre les parcelles sont difficilement praticables.

Ensuite, malgré leur motivation, la culture de la terre reste une pratique physique et il manque « de bras » pour un entretien optimal des espaces de ce jardin.

Actuellement, aucun espace fermé autour du pot'agé n'est approprié à recevoir « les résidents jardiniers » durant les saisons froides.

C'est pourquoi, nous profitons de cet APP pour pérenniser le projet et le rendre accessible tous les jours de l'année. Plus que cela, nous souhaitons faire de ce potager un véritable lieu de rencontre, de mixité et d'échange... un tiers lieu au cœur de l'EHPAD Dronsart. Ainsi, le potager serait l'action idéale pour réunir une pluralité d'acteurs : résidents, salariés, l'Association « un repas par jour » et ses membres, des bénévoles parmi lesquels : riverains, voisins, bénéficiaires de l'association, les familles souhaitant participer,

la Résidence Services Seniors, la Crèche et tout autre acteur de la ville... Ainsi, toute personne souhaitant s'engager pourra le faire, sous réserve d'avoir signé la charte.

Pour accueillir les membres participant au pot'agé nous souhaiterions, à côté du pot'agé, un espace dédié aux échanges. Cette pièce, sous la forme d'un chalet, permettrait d'accueillir les jardiniers, les membres du projet et faciliter les rencontres. Cette salle chaleureuse disposerait du confort nécessaire pour que chacun s'y sente bien. Cela nous permettrait aussi d'y installer les ressources nécessaires au bon fonctionnement du projet : Calendrier des plantations, stockage du matériel, etc.

Inclure les résidents et ouvrir l'EHPAD à l'extérieur, telles sont les ambitions de ce projet.

Le Conseil de la Vie Sociale donne un avis favorable à l'unanimité

- **Festivités de fin d'année**

Suite aux magnifiques décorations installées dans les quartiers l'année dernière, Un concours de décoration de chaque quartier a été remis en place cette année, des agents volontaires se sont inscrits et commenceront à décorer fin novembre les différents quartiers avec l'aide des animatrices. Les sapins seront livrés le 06 décembre.

Une fête pour les résidents et leurs familles est prévue le jeudi 16 décembre après-midi sur le parking à partir de 14h00 avec spectacle de cabaret, petit spectacle des p'tits loups filous et gouter de Noël.

Un village de Noël sera installé dans les jardins et ouvrira dès le samedi 18 décembre jusqu'au jeudi 23/12. Ce village sera ouvert aux résidents, aux familles, locataires et familles des locataires. (uniquement l'après-midi pour les familles). Des animations seront prévues sur le village chaque jour.

L'association « Il fait bon vivre » sera présente sur le marché de Noël de la ville le dimanche 12 décembre afin d'y exposer et vendre les différentes créations fabriquées par les résidents.

Pour le réveillon de Noël et le jour de Noël, 2 animatrices seront en poste et de même pour la nouvelle année.

- **Questions diverses**

Mme La Spina souhaite partager une remarque concernant le traitement du linge. Il arrive que le linge ne puisse être restitué au résident car l'étiquette se décolle. C'est le cas des sous-vêtements. Il est arrivé également que du linge d'une autre résidente soit étiqueté au nom de sa maman.

Mme Loquet explique que sur certains vêtements délicats il n'est pas possible de chauffer fort ce qui peut entraîner le décollement de l'étiquette. Quant au linge mal étiqueté c'est une exception car cela n'était pas encore survenu.

M. Cras ajoute qu'il arrive que la famille dépose du linge sans en avertir le personnel. Auquel cas le linge ne peut être restitué lorsqu'il est lavé puisqu'il n'a pas été marqué.

Mme La Spina propose la réalisation d'un audit.

Mme Loquet informe les membres qu'actuellement l'EHPAD ne dispose pas des ressources interne pour le réaliser et qu'un audit par une entreprise est onéreux. Elle ajoute que le circuit du linge permet de garantir qu'il soit sécurisé. La problématique réside dans le respect de ce circuit qui n'est pas nécessairement du fait de l'agent mais d'un événement qui survient pendant son poste. Il est à noter une diminution importante des problèmes liés au traitement du linge. Les erreurs de rangement étaient pour partie liées à la démarche inclusive de l'établissement qui emploie une personne en situation de handicap qui a des difficultés avec la lecture des étiquettes. Nous avons depuis trouvé une solution pour l'aider dans cette mission.

Mme La Spina propose de solliciter des familles pour réaliser l'audit.

Mme Loquet répond que c'est une solution qui peut être étudiée.

L'ordre du jour est épuisé et les membres n'ayant plus de remarque, Mme Loquet clôture la séance à 14h45.

ETAIENT PRESENTS	
Nom	Fonction
• Mme Eliane DOUCHET	• Représentante des résidents
• Mme Colette VILCOT	• Représentante des résidents
• M. Claude DUPUIS	• Représentant des résidents
• Mme Marie-Claire HERBIN	• Représentante des résidents
• M. Serge PLAGLIAI	• Représentant des résidents
• Mme Nicole BOULANGER	• Représentante des résidents
• Mme Martine LA SPINA	• Représentante des familles
• M. Arthur CRAS	• Représentant des familles
• M. Jean Pierre BLOIS	• Représentant des familles
• Mme LOQUET Nathalie	• Attachée d'administration
• Mme LEGOWICK Christelle	• Représentante du personnel
• Mme DELFOLIE Fanny	• Animatrice
• M. VANDERPERRE Aaron	• Responsable qualité
EXCUSES	
• M. THUMERELLE Michel	• Directeur
• Mme Edith BRIDELANCE	• Représentante des familles
• Dr LE VIGOUROUX Yann	• Médecin coordonnateur
• Mme SALADIN Colette	• Adjointe au Maire
• Mme BOILEUX Nathalie	• Conseillère municipale

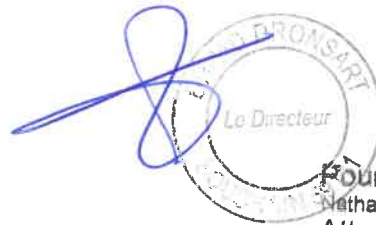
Rédacteur(s)

M. VANDERPERRE Aaron

Le Président du CVS,
M. Claude DUPUIS



Le Directeur,
M. Michel THUMERELLE



Pour le Directeur
Nathalie LOQUET
Attachée d'administration

